

Le 5 novembre 2013

‘Par dépôt électronique’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3854-2013

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015

Chère consœur,

Les représentants du GRAME ont pris connaissance de la demande de report pour le dépôt de la preuve au présent dossier présentée par l'AQCIE-CIFQ. Pour des raisons similaires, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui accorder le même délai de deux jours ouvrables afin de permettre à son analyste principale, Mme Nicole Moreau, de compléter son mémoire de manière satisfaisante. À l'instar d'autres analystes participant aux dossiers réglementaires de la Régie de l'énergie, Mme Moreau participe notamment, à titre d'analyste, au dossier R-3842-2013 présentement en cours, au dossier R-3837-2013 phase 2 dont l'audience débute le 6 novembre 2013, au dossier R-3848-2013 dont le mémoire doit être déposé le 8 novembre 2013, ainsi qu'au présent dossier (R-3854-2013).

Le GRAME note par ailleurs que le dépôt des réponses aux demandes de renseignements par le Distributeur était prévu en date du 24 octobre à midi¹ mais que les réponses n'ont été accessibles via le système de dépôt électronique seulement en date du 25 octobre 2013. En raison de ces circonstances, le GRAME requiert la compréhension de la Régie afin de lui permettre de déposer sa preuve en date du 11 novembre 2013.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur (par courriel)

¹ D-2013-148, p. 26 (Échéancier)